

© Alain Léger, 2001

L'auteur autorise la copie du présent document dans les conditions suivantes :
l'exemplaire téléchargé ne doit faire l'objet d'aucune nouvelle copie.

Il ne peut être tiré sur papier qu'en un seul et unique exemplaire.
Il ne peut être utilisé que pour un usage privé, à des fins de lecture personnelle, ou pour
l'enseignement et la recherche.

Toute autre reproduction, diffusion et usage public,
à des fins commerciales ou non,
même à titre gratuit, reste interdite
sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit.

**Effet du statut professionnel du père, de la mère et du couple
sur le devenir des enfants selon leur sexe :
le cas des enseignants**

Sophie DEVINEAU
et Alain LEGER,
Université de Caen

paru dans *Éducation et Stratification*

Caen, Cahiers de la MRSB, n°27, juin 2001, pp. 29-68

Effet du statut professionnel du père, de la mère, et du couple sur le devenir des enfants selon leur sexe : le cas des enseignants

Sophie DEVINEAU *

Alain LÉGER **

La question de l'origine sociale des enseignants et du devenir professionnel de leurs enfants est importante à plus d'un titre, puisqu'elle prend place à la fois dans les débats sur la mobilité et la reproduction sociales, et dans ceux qui ont trait à la démocratisation de l'enseignement, dans la mesure où l'on peut s'interroger, d'une part sur les effets pédagogiques et sociaux de la " distance " qui sépare l'enseignant et les élèves d'origine populaire, et d'autre part sur l'usage à titre familial et privé du service public d'enseignement par une catégorie d'agents qui en maîtrisent parfaitement la complexité. Cette question n'a pas jusqu'ici suscité une grande abondance de travaux, mais quelques recherches, menées à différentes époques, permettent néanmoins d'avoir des éléments de comparaison avec des périodes plus ou moins éloignées (Berger, 1979 ; Léger, 1983 ; Chapoulie, 1987 ; Thélot, 1994). Le but du présent article sera donc double : dans un premier temps, apporter un éclairage actuel permettant de faire le point sur d'éventuelles évolutions, et aussi de dégager des éléments de connaissance originaux, puisqu'il s'agira notamment de dépasser le modèle réducteur d'une origine sociale limitée à la profession du père et d'intégrer dans l'analyse également celle de la mère. Cette limite a été plusieurs fois signalée et elle semble d'autant plus regrettable que s'étend le travail féminin, et que l'on étudie des professions particulièrement féminisées. Ainsi, les auteurs du RERS ⁽¹⁾ relèvent, à propos des statistiques scolaires portant sur l'origine sociale des élèves, que " *les chefs de famille étant souvent les pères, les PCS très féminisées sont peu visibles dans cette statistique : par exemple, la plupart des enfants dont la mère est enseignante (...) apparaissent sous la catégorie sociale de leur père, qui est souvent différente* ". Or, lorsque la profession de la mère est prise en compte dans la définition du milieu d'origine, cela semble avoir pour résultat d'accroître l'ampleur des inégalités : on l'observe par exemple dans l'étude d'Euriat et Thélot (1995) qui porte sur les inégalités sociales du recrutement des grandes écoles en France. Nous nous efforcerons donc ici, concernant les enseignants, de réparer cette lacune.

Par ailleurs, s'intéresser au rôle propre de la mère en le comparant à celui du père permet également de poser le problème d'un effet sexué du statut professionnel des parents sur le devenir des enfants selon qu'ils sont eux-mêmes filles ou garçons. C'est la question qui sera étudiée dans la seconde partie de cet article.

Les principaux résultats que nous allons présenter ici font d'abord état d'une origine sociale favorisée des enseignants, s'élevant avec le grade, s'élevant chez les jeunes professeurs et baissant chez les jeunes instituteurs, et ayant tendance à s'uniformiser selon le sexe. Par ailleurs, le devenir des enfants d'enseignants figure parmi les destinées les plus brillantes, surtout lorsque l'on tient compte à la fois de la profession du père et de la mère, et que l'on peut ainsi observer l'insertion sociale particulièrement réussie des enfants ayant leurs deux parents professeurs.

* Chargée de T.D. à l'université de Caen, chercheur associé au LASMAS-IdI

** Professeur à l'université de Caen et chercheur au LASMAS-IdI

¹ *Repères et Références statistiques sur les enseignements et la formation*, Paris, Ministère de l'Éducation nationale, édition 1998, p. 82

Ensuite, nous mettrons en évidence l'existence d'un effet spécifique du père enseignant que l'on doit distinguer de l'effet propre à la mère enseignante, parce que ces deux effets, selon le type de devenir envisagé et le sexe de l'enfant, sont l'un ou l'autre prédominants, se conjuguent ou se contrarient, et sont parfois de sens contraire quand ils s'appliquent aux garçons ou aux filles. Enfin, nous analyserons l'effet du couple formé par deux parents enseignants sur les devenirs brillants de leurs enfants, effet qui est le plus souvent amplificateur mais aussi égalisateur des chances des filles par rapport aux garçons. Dans la transmission d'un statut social à leurs propres enfants, les enseignants, et d'une façon générale les catégories sociales les plus favorisées, apparaîtront finalement comme les meilleurs promoteurs de l'égalité entre les sexes.

Encadré 1: Présentation de l'enquête

— Les données utilisées dans ce travail sont celles de l'enquête " *Jeunes et Carrières* " réalisée par l'Insee (1997). Cette enquête s'adresse aux **personnes de 19 à 45 ans du tiers sortant** de l'enquête " *Emploi* " de mars 1997.

— L'effectif total de l'échantillon est de 20 770 individus (8 773 " jeunes " et 12 397 " carrières ").

— Les " jeunes " sont nés entre janvier 1968 et décembre 1978 inclus (ils ont donc entre 19 et 29 ans en 1997), les personnes classées " carrières " sont nées entre janvier 1952 et décembre 1967 (et ont donc entre 30 et 45 ans lors de l'enquête).

— Il convient d'indiquer que la principale limite des données utilisées, concernant la population étudiée, provient du codage des PCS à deux chiffres qui inclut dans les catégories " professeurs, professions scientifiques " ou " instituteurs et assimilés " certains actifs qui ne relèvent pas du système éducatif ou de la fonction enseignante. Cet élargissement de la population de référence, qui est de faible ampleur, est inévitable dans le cas des ascendants car le fichier d'enquête ne possède pas de descripteur plus précis de leur profession. Les enquêtés, quant à eux, peuvent effectivement être classés beaucoup plus finement grâce au code à quatre chiffres, selon qu'ils sont professeurs agrégés ou certifiés, enseignants du supérieur, professeurs d'enseignement général de collègue (PEGC) ou maîtres auxiliaires, etc. Mais, dans ce cas, la faiblesse des effectifs de certaines sous-populations interdit toute analyse multivariée d'une certaine profondeur. Pour cette raison purement pratique, nous utiliserons donc ici constamment, sauf dans le Tableau 2, la catégorisation relativement grossière à deux chiffres, en dépit de ses inconvénients.

Tableau 1: Profession du père des enseignants selon l'âge et le sexe

Catégorie du premier emploi		Profession du père								Total
		cadre ou profession libérale	dont professeur	profession intermédiaire	dont instituteur	employé	ouvrier	patron	agriculteur	
Professeurs, professions scientifiques	Ensemble	31,9	6,8	21,5	8,0	10,6	14,5	15,6	5,9	100,0 (339)
	dont jeunes	40,3	9,7	25,8	12,1	9,7	11,3	8,9	4,0	100,0 (124)
	dont aînés	27,0	5,1	19,1	5,6	11,2	16,3	19,5	7,0	100,0 (215)
	dont hommes	38,6	11,0	18,9	8,7	6,3	15,7	14,2	6,3	100,0 (127)
	dont femmes	27,8	4,2	23,1	7,5	13,2	13,7	16,5	5,7	100,0 (212)
Instituteurs et assimilés	Ensemble	17,7	3,2	24,6	8,8	17,3	22,1	9,5	8,8	100,0 (475)
	dont jeunes	14,4	4,1	26,7	11,0	20,5	27,4	6,2	4,8	100,0 (146)
	dont aînés	19,1	2,7	23,7	7,9	15,8	19,8	10,9	10,6	100,0 (329)
	dont hommes	20,2	5,6	24,7	10,7	15,7	25,3	9,6	4,5	100,0 (178)
	dont femmes	16,2	1,7	24,6	7,7	18,2	20,2	9,4	11,4	100,0 (297)
Total enseignants	Ensemble	23,6	4,7	23,3	8,5	14,5	18,9	12,0	7,6	100,0 (814)
	dont jeunes	26,3	6,7	26,3	11,5	15,6	20,0	7,4	4,4	100,0 (270)
	dont aînés	22,2	3,7	21,9	7,0	14,0	18,4	14,3	9,2	100,0 (544)
	dont hommes	27,9	7,9	22,3	9,8	11,8	21,3	11,5	5,2	100,0 (305)
	dont femmes	21,0	2,8	24,0	7,7	16,1	17,5	12,4	9,0	100,0 (509)
pour comparaison : ensemble des autres catégories	Ensemble	7,4	0,6	12,1	1,4	14,6	43,0	11,7	11,3	100,0 (14629)
	dont jeunes	9,3	0,8	14,8	1,7	15,4	40,8	12,3	7,4	100,0 (3789)
	dont aînés	6,7	0,5	11,1	1,3	14,4	43,7	11,4	12,6	100,0 (10840)
	dont hommes	7,1	0,6	11,8	1,6	14,1	43,1	11,9	11,9	100,0 (7328)
	dont femmes	7,6	0,5	12,3	1,3	15,2	42,8	11,5	10,6	100,0 (7301)

Champ : ensemble des actifs de moins de 46 ans lors de leur premier emploi de plus de six mois. Les " jeunes " sont nés entre 1968 et 1978 inclus (ils ont donc entre 19 et 29 ans en 1997), les " aînés " sont nés entre 1952 et 1967 (et ont donc entre 30 et 45 ans lors de l'enquête).

la profession du père

Pour permettre la comparaison avec les enquêtes antérieures, nous commencerons de façon tout à fait classique par étudier seulement la profession du père des enseignants. La confrontation des données actuelles et de l'état des connaissances sur la question, à travers les principales sources disponibles sur plus d'un siècle, peut se résumer rapidement ainsi :

1) l'origine sociale des enseignants a toujours été nettement plus élevée que celle de l'ensemble de la population. L'image de l'enseignant " *fils du peuple* " appartient donc à un mythe collectif qui a constamment été démenti par les faits, y compris au siècle dernier. Ainsi, dans le Tableau 1, on peut observer que 23,6 % des enseignants sont aujourd'hui issus des cadres et professions intellectuelles supérieures (contre seulement 7,4 % en moyenne pour toutes les autres catégories d'actifs) et que 18,9 % d'entre eux sont d'origine ouvrière (contre 43 % pour le reste de la population). Si l'on ajoute aux cadres les professions intermédiaires, ces deux catégories fournissent à elles seules près d'un enseignant sur deux (46,9 %), et seulement un sur cinq des autres actifs (19,5 %).

2) à l'intérieur du monde enseignant, comme d'ailleurs pour l'ensemble de la Fonction publique, l'origine sociale s'élève très sensiblement avec le grade. Si l'on s'en tient tout d'abord aux données du Tableau 1, on voit globalement s'opposer les instituteurs aux professeurs : ces derniers sont d'origine sociale nettement plus élevée (cadres : 31,9 %, ouvriers : 14,5 %) que leurs collègues instituteurs (cadres : 17,7 %, ouvriers : 22,1 %). Mais l'on peut observer encore plus finement ces disparités si l'on prend en compte la hiérarchie détaillée des principaux corps et grades qui composent le milieu enseignant (Tableau 2).

Tableau 2 : Profession du père des enseignants selon le grade

Profession actuelle	Profession du père					Total
	cadres, prof. intellectuelles	professions intermédiaires	employés	ouvriers	indépendants	
Enseignants du supérieur	34,4	25,0	6,3	18,8	15,6	100,0 (32)
Agrégés ou certifiés	24,2	24,2	12,4	19,1	20,2	100,0 (178)
Instituteurs	15,7	26,7	19,4	19,8	18,4	100,0 (217)
PEGC et maîtres auxiliaires	13,7	25,5	13,7	21,6	25,5	100,0 (51)
Conseillers d'éducation et surveillants	12,1	13,8	22,4	32,8	19,0	100,0 (58)
Enseignants du technique court	11,1	11,1	2,8	33,3	41,7	100,0 (36)

Champ : actifs occupés de moins de 46 ans exerçant une profession enseignante en 1997.

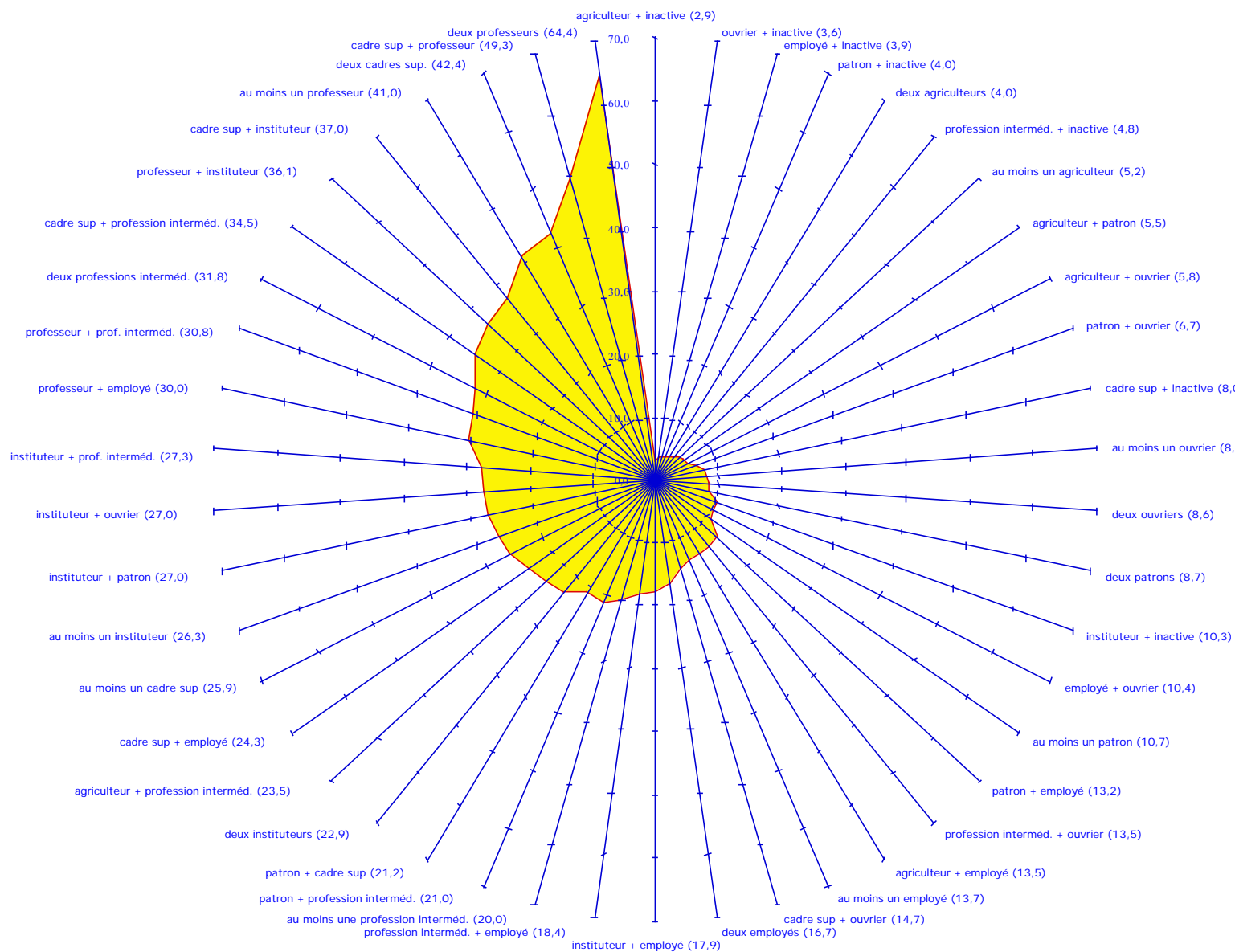
Ainsi, le Tableau 2 nous montre une variation du simple au triple des pères cadres qui représentent 11,1 % chez les enseignants du technique court et 34,4 % chez les enseignants du

supérieur, en passant par des valeurs intermédiaires où l'on retrouve, *grosso modo*, la hiérarchie des grades. Si l'on ajoute aux cadres les professions intermédiaires, cet ensemble regroupe alors 59,4 % des enseignants du supérieur contre 22,2 % des enseignants du technique court. Les origines ouvrières, quant à elles, suivent une évolution opposée puisqu'elles ne représentent que 18,8 % chez les enseignants du supérieur pour culminer à 33,3 % chez les enseignants du technique court.

3) une différence d'origine sociale se manifeste selon le sexe. Mais sur ce plan, on constate un sensible changement par rapport à des enquêtes plus anciennes. Il y a encore dix ans, les femmes enseignantes étaient toujours, quels que soient l'enquête et le niveau d'enseignement, d'origine sociale plus élevée que les hommes. Ce clivage hommes-femmes était renforcé d'ailleurs si l'on prenait en compte la profession des conjoints, les femmes enseignantes appartenant également, de par leurs liens matrimoniaux, au milieu des cadres et professions libérales beaucoup plus souvent que leurs collègues masculins. Aujourd'hui, une recomposition des origines sociales semble s'être opérée : le Tableau 1 indique en effet que les hommes continuent d'être un peu plus souvent d'origine ouvrière que les femmes (15,7 % contre 13,7 % chez les professeurs et 25,3 % contre 20,2 % chez les instituteurs et assimilés), mais qu'en revanche ils sont également plus souvent d'origine cadre (38,6 % contre 27,8 % chez les professeurs, 20,2 % contre 16,2 % chez les instituteurs et assimilés), même s'il est vrai que ces différences sont en partie dues à un poids plus fort des origines enseignantes chez les hommes. Les femmes ont donc une origine sociale plus moyenne : plus souvent originaires des professions intermédiaires (mais ayant moins souvent un père instituteur), elles sont aussi plus souvent issues de pères employés ou indépendants. Toutefois, la signification de cette évolution reste difficile à interpréter : l'élévation relative de l'origine sociale des hommes est-elle le signe d'une revalorisation des professions enseignantes et de la plus grande attraction qu'elles exercent positivement sur eux ? Ou bien, est-elle liée aux difficultés d'insertion sur le marché du travail et donc à une sorte de choix par défaut, puisque l'on sait par ailleurs, notamment depuis les enquêtes d'Ida Berger (1979), que traditionnellement les enseignants de sexe masculin expliquent leur choix professionnel en termes de " pis-aller " plus fréquemment que les femmes, alors que ces dernières utilisent bien plus souvent le langage de la " vocation " ?

4) Enfin, nous pouvons observer une évolution des origines sociales grâce à la comparaison des plus jeunes enseignants et de leurs aînés (Tableau 1). Afin d'annuler les effets de carrière et le jeu des changements professionnels qui concernent très peu les jeunes générations, nous avons choisi, dans ce tableau, de définir notre population de référence non par la catégorie sociale actuelle mais par celle du premier emploi occupé pendant plus de six mois. Ceci rend les deux groupes plus comparables entre eux puisqu'il s'agit pour tout le monde de l'entrée dans la vie active. Il conviendra néanmoins de ne pas oublier que la comparaison des jeunes et de leurs aînés est en partie biaisée par le fait qu'une grande partie des jeunes est encore scolarisée au moment de l'enquête : d'une part, ce grand nombre d'étudiants constitue un réservoir potentiel important de futurs cadres, professions libérales ou intermédiaires et de futurs enseignants, et d'autre part ce réservoir concentre lui-même une plus forte proportion d'origines sociales élevées et de parents enseignants. C'est ainsi que l'on compte 34,4 % d'étudiants chez ceux dont les deux parents sont enseignants, contre 10,8 % seulement chez ceux qui n'ont aucun enseignant parmi leurs parents. C'est pourquoi il semble utile de s'intéresser également aux origines sociales des étudiants et à la proportion d'étudiants chez les enfants d'enseignants (cf. Encadré 2 et Figure 1).

Figure 1 : pourcentage d'étudiants selon les professions croisées du père et de la mère



Encadré 2

Le pourcentage d'étudiants varie très sensiblement selon les origines sociales des personnes enquêtées, et notamment lorsque l'on croise la profession de leur père et celle de leur mère. Ainsi, la Figure 1 nous montre que la part des étudiants n'est que de 2,9 % parmi les enfants des couples formés d'un agriculteur et d'une mère inactive, mais monte à 64,4 % lorsque les deux parents sont l'un et l'autre professeurs. Si on lit le graphique dans le sens des aiguilles d'une montre, c'est-à-dire dans l'ordre croissant des pourcentages, on trouve dans le premier quadrant (soit entre 2,9 % et 10,3 %) la totalité des mères inactives quelle que soit par ailleurs la profession de leur conjoint, ainsi que la plupart des pères ou mères agriculteurs : les seules exceptions sont les couples agriculteur-employé (13,5 %), ou agriculteur-profession intermédiaire (23,5 %). À l'opposé, parmi les catégories qui produisent le plus d'enfants étudiants (entre 22,9 % et 64,4 %), on rencontre, outre les cadres supérieurs, la quasi-totalité des combinaisons possibles de couples formés par un enseignant ou une enseignante.

Les différences qui distinguent les jeunes de leurs aînés sont, pour une part, communes aux enseignants et à l'ensemble de la population : c'est le cas par exemple de la baisse du recrutement chez les agriculteurs qui passe de 9,2 % chez les aînés à 4,4 % chez les jeunes enseignants, et de 12,6 % à 7,4 % dans le reste de la population active (Tableau 1) ; mais ces différences sont aussi pour une part spécifiques aux enseignants : on peut, par exemple, remarquer une tendance plus marquée à l'autorecrutement (6,7 % des jeunes enseignants ont un père professeur contre 3,7 % chez leurs aînés, et 11,5 % contre 7,0 % ont un père instituteur), et également une baisse du pourcentage de pères patrons ou artisans et commerçants chez les jeunes enseignants (7,4 % contre 14,3 % chez leurs aînés), alors qu'il y a au contraire une légère hausse (de 11,4 % à 12,3 %) chez les non enseignants.

Enfin, les variations constatées sont parfois propres à une seule catégorie d'enseignants. Prenons par exemple le phénomène qu'Ida Berger qualifiait "d'embourgeoisement" de la profession d'instituteur à travers ses enquêtes successives de 1964 et 1979 et qui est confirmé par Thélot à partir des données de l'enquête Emploi de l'Insee de 1992. Nous ne retrouvons pas cette tendance dans le Tableau 1, puisque nous assistons au contraire à une chute du recrutement des jeunes instituteurs chez les cadres (14,4 % contre 19,1 % chez leurs aînés) et à une augmentation de la proportion de pères ouvriers (27,4 % contre 19,8 %) ou employés (20,5 % contre 15,8 %). Mais inversement, nous observons une évolution opposée pour la catégorie des professeurs chez qui la proportion de pères cadres passe de 27,0 % pour les aînés à 40,3 % pour les plus jeunes, tandis que les pères ouvriers chutent de 16,3 % à 11,3 % et les pères employés de 11,2 % à 9,7 %. Les jeunes professeurs semblent donc "s'embourgeoiser" alors que les jeunes instituteurs ont un recrutement plus populaire.

professions croisées du père et de la mère

Analysons à présent les effets conjoints des professions du père et de la mère. Parmi les dizaines de combinaisons que produit le croisement de leurs deux PCS, une simplification s'impose. Ainsi, le Tableau 3 permet d'étudier le devenir professionnel des enfants selon que leurs parents forment un couple ⁽²⁾ homogène relevant tous les deux de la même catégorie, ou qu'un seul des deux y appartient. Si l'on suit d'abord la diagonale du tableau, on observe alors que, dans tous les cas de figure, les chances d'accéder à un groupe donné sont multipliées par le fait qu'un des parents au moins en fait partie. Cependant la transmission du statut social des parents aux enfants n'est jamais aussi forte que dans le cas où les parents appartiennent, l'un et l'autre, au même groupe professionnel. Cette relation produit des écarts particulièrement importants dans le cas des agriculteurs (22,4 % des enfants deviennent agriculteurs lorsque leurs deux parents l'étaient, 10,6 % lorsqu'un seul des deux l'était), des cadres (34,9 % et 26,8 %), des instituteurs (20,5 % et 7,2 %), et des ouvriers (47,5 % et 38,1 %). La prise en compte de la profession des mères renforce donc le constat de la reproduction sociale, notamment dans les cas

² Le couple est défini ici par les caractéristiques croisées du père et de la mère et concerne la cellule nucléaire des deux parents tels qu'ils ont été décrits par les personnes enquêtées, quels que soient par ailleurs leurs liens civils ou leur mode de vie commune.

Tableau 3 : Devenir professionnel des enfants selon les professions croisées du père et de la mère

parents	enquête								total	effectif
	agriculteur	patron	cadre	professeur	instituteur	prof. interméd.	employé	ouvrier		
les deux parents agriculteurs	22,4	3,8	4,2	1,2	2,3	12,0	25,2	28,9	100,0	1263
un seul parent agriculteur	10,6	6,1	4,7	1,2	2,6	12,0	25,7	37,2	100,0	797
les deux parents patrons	1,1	14,0	12,1	2,3	4,1	18,7	31,7	16,0	100,0	692
un seul parent patron	1,4	8,9	10,1	2,7	3,8	17,9	30,2	25,0	100,0	2001
les deux parents cadres sup.	0,0	1,2	34,9	11,6	2,3	26,7	17,4	5,8	100,0	170
un seul parent cadre sup.	0,6	4,5	26,8	6,3	6,0	24,7	23,5	7,6	100,0	1722
les deux parents professeurs	0,0	6,3	31,3	18,8	12,5	6,3	12,5	12,5	100,0	59
un seul parent professeur	0,7	0,7	28,7	16,7	10,7	16,0	22,7	4,0	100,0	270
les deux parents instituteurs	0,0	2,7	22,3	13,4	20,5	25,0	9,8	6,3	100,0	157
un seul parent instituteur	0,6	2,7	25,4	12,1	7,2	21,1	20,9	10,0	100,0	755
les deux parents prof. interméd.	1,3	5,2	9,5	6,5	6,0	25,4	26,3	19,8	100,0	381
un seul parent prof. interm.	0,6	3,4	13,4	3,4	4,2	24,4	31,9	18,8	100,0	2740
les deux parents employés	0,5	2,8	6,1	1,7	3,0	19,9	38,7	27,2	100,0	1519
un seul parent employé	0,7	4,0	7,9	1,7	3,7	18,4	36,1	27,7	100,0	6341
les deux parents ouvriers	0,7	2,9	2,3	0,8	1,5	13,1	31,3	47,5	100,0	1943
un seul parent ouvrier	0,7	4,3	3,7	1,0	2,3	14,1	35,7	38,1	100,0	6797
la mère est inactive	1,5	5,7	8,1	2,0	2,7	15,0	30,5	34,4	100,0	4855

Champ : ensemble des actifs occupés de moins de 46 ans. Les colonnes et lignes concernant les cadres n'incluent pas les professeurs, celles concernant les professions intermédiaires n'incluent pas les instituteurs.

d'homogamie.

Si l'on prête une attention particulière au devenir des enfants d'enseignants, on remarquera qu'il figure parmi les destinées les plus brillantes. Pour les enfants de professeurs, par exemple, les chances de devenir cadres sont légèrement inférieures à celles des enfants de cadres en cas d'homogamie (31,3 % contre 34,9 %), mais plutôt supérieures en cas d'hétérogamie (28,7 % contre 26,8 %). Leurs chances de devenir enseignants sont largement supérieures dans tous les cas de figure, celles d'exercer une profession intermédiaire ou employé sont inférieures. Quant au risque d'ouvriérisation, il est minime : un peu supérieur à celui des cadres lorsque les deux parents sont professeurs (12,5 %), il lui est inférieur quand un seul des deux parents est professeur (4 %). Des constats similaires peuvent être dressés à propos des enfants d'instituteurs qui peuvent également soutenir la comparaison avec les enfants de cadres car ils en sont globalement plus proches que de ceux des professions intermédiaires : si leur propension à devenir cadre est inférieure à celle des enfants de cadres, surtout dans les cas d'homogamie, elle est largement compensée par les chances de devenir enseignant ; par ailleurs, leurs chances de devenir employés ou professions intermédiaires sont inférieures, tandis que celles de devenir ouvriers sont presque aussi faibles.

Au total, si l'on cumule les probabilités de devenir cadre ou enseignant, viennent en tête les enfants d'un couple de professeurs (62,6 %), puis ceux d'un couple d'instituteurs (56,2 %), ceux dont un seul parent est professeur (56,1 %), ceux d'un couple de cadres (48,8 %), ceux dont l'un des parents est instituteur (44,7 %), et enfin ceux dont un unique parent est cadre (39,1 %). Très loin derrière figurent les enfants originaires des professions intermédiaires qui deviennent cadres ou enseignants dans la proportion de 22,0 % en cas d'homogamie de leurs parents et de 21,0 % en cas d'hétérogamie. Ainsi le fait de tenir compte, dans l'analyse, de la profession de la mère, maximise l'écart des chances et bénéficie aux catégories particulièrement féminisées que sont les professions enseignantes. Dans leur cas, le devenir social des enfants paraîtrait à l'évidence moins brillant si l'on s'en tenait à la seule profession du père.

La mère dans le couple

Ceci nous conduit à la deuxième question posée au début de cette étude, c'est-à-dire le rôle propre que joue le statut professionnel de la mère dans l'explication des inégalités de réussite sociale selon le sexe. Nous nous appuyons notamment sur les travaux menés par L.-A. Vallet à propos de la participation des femmes aux processus de mobilité sociale⁽³⁾. Même si les couples se combinent majoritairement selon la norme sociale du " *conjoint le plus ressemblant* " ⁽⁴⁾, nous chercherons dans quelle mesure l'inégal avenir social des filles et des garçons peut être expliqué par l'effet sexué du statut professionnel lorsqu'il est incarné par la mère, le père ou les deux parents. En effet, la très forte exclusivité du rôle du père dans les modèles habituels d'analyse de la mobilité intergénérationnelle suppose, peut-être abusivement, une symétrie des effets des statuts maternels et paternels.

³ L.-A. Vallet, *La mobilité sociale des femmes en France. La participation des femmes aux processus de mobilité sociale intergénérationnelle*, Thèse de doctorat, Université de Paris-Sorbonne, Paris IV, 1991.

⁴ Hans-Peter Blossfeld, Sonja Drobic, Götz Rohwer, Les trajectoires professionnelles des couples mariés en Allemagne, *Revue Française de Sociologie*. XXXIX-2, 1998.

Or, l'*habitus sexué*⁽⁵⁾ a également partie liée avec cet aspect et non des moindres qu'est le statut professionnel. Ainsi, malgré l'extension considérable du travail féminin, l'avenir professionnel reste d'une façon générale très lié au sexe puisque dans notre échantillon il y a pratiquement deux fois plus d'hommes cadres (9 %) que de femmes (4,7 %). Les résultats bruts confirment que le modèle dominant du cadre supérieur masculin perdure, mais avec une plus ou moins grande prégnance selon la catégorie professionnelle du père. Deviennent cadres 24,4 % des hommes dont le père était lui-même cadre contre 15 % des femmes, 22,5 % des hommes issus d'un père professeur contre 13,7 % des femmes, 21,7 % des hommes ayant un père instituteur contre 14,3 % des femmes, et 3,7 % des fils d'ouvrier pour seulement 1,5 % des filles d'ouvrier. Un simple examen de ces rapports montre que les hommes sont deux fois et demie plus souvent cadres que les femmes avec un père ouvrier, contre une fois et demie avec un père instituteur et un peu plus d'une fois et demie avec un père professeur ou cadre. Or, pour la suite de nos observations, il est important de noter que le groupe d'origine le plus nombreux, celui des pères ouvriers, est, avec celui des employés, la catégorie professionnelle pour laquelle le sexisme est le plus marqué en ce qui concerne les chances de devenir cadres chez les enfants. Il sera donc nécessaire de garder à l'esprit que, pour les autres catégories, les chances des filles seront comparées à celles, très modestes, des filles d'ouvriers. En effet, pour évaluer les différences entre les filles et les garçons, nous utiliserons deux types d'indicateurs : les taux d'accès aux différents statuts professionnels à statut des parents identique, et le rapport des chances relatives de chaque groupe par rapport à celles des enfants d'ouvriers (*odds ratios*).

Notons également que nous restreignons ici la notion d'égalité entre les sexes à l'observation des chances relatives d'accéder aux statuts sociaux de cadres, de professeurs, d'instituteurs ou d'étudiants. Centrée sur les enseignants et leur famille, l'étude vise à observer pour chacun de ces quatre statuts proches socialement, d'une part un effet sexué de la profession, selon qu'elle est exercée par le père ou par la mère, sur l'inégalité des filles et des garçons, et d'autre part un effet du couple parental dont nous faisons l'hypothèse qu'il sera différent du seul effet du père. En regard du modèle traditionnel partageant les activités professionnelles selon le sexe et porté par les pères ouvriers, nous analyserons le rôle joué par les mères, et parmi elles celui des mères enseignantes.

Devenir cadre

Examinons en premier lieu le cas des parents enseignants. S'agissant du statut de cadre, le devenir des enfants d'enseignants figure parmi les plus avantageux (cf. Encadré 3 et Tableau 4) : leurs chances relatives à celles des enfants d'ouvriers sont élevées et se situent dans la même fourchette que celles des enfants de cadres. Nous présentons ici les résultats en chiffres arrondis.

Lorsque le père est cadre supérieur, les garçons ont environ 8 fois plus de chances de devenir cadres que les fils d'ouvriers, et 7 fois plus avec un père professeur, ou encore 6 fois plus avec un père instituteur. Le bénéfice vaut aussi pour les filles : avec un père cadre, leurs chances sont 9 fois supérieures à celles des filles d'ouvriers, et 7 fois avec un père professeur ou

⁵ P. Bourdieu, *La Domination Masculine*, Coll. Liber, Paris, Seuil, 1998.

instituteur. Comme l'avaient relevé O. Galland et D. Rouault ⁽⁶⁾, le père instituteur paraît particulièrement favorable aux filles et ce, pour une profession encore très masculine.

Ensuite, si l'on observe cette fois l'effet propre d'une mère enseignante, le bénéfice est net pour les filles (pour les filles d'institutrices ou de mères professeurs, ces chances sont 4 fois supérieures à celles des filles d'ouvrières), mais, du côté des garçons, cet effet n'est sensible que pour les fils d'institutrices dont les chances sont multipliées par 3 par rapport aux fils d'ouvrières.

Enfin, lorsqu'on analyse l'effet conjugué d'un père et d'une mère enseignante, les chances relatives des filles sont encore majorées. Les filles de couples d'instituteurs ont 32 fois plus de chances de devenir cadres que les filles de couples d'ouvriers, tandis que les filles de couples de professeurs ont, quant à elles, 16 fois plus de chances. Pour les garçons issus d'un couple d'enseignants l'écart avec les fils d'ouvriers est moins fort que dans le cas des filles : ainsi, les fils d'un couple d'instituteurs ont des chances de devenir cadres seulement 7 fois supérieures à celles des fils de deux ouvriers, même si ces chances sont majorées par rapport à l'effet isolé d'un seul parent instituteur. De même, l'effet du couple de professeurs affaiblit sensiblement les chances des garçons qui sont à peine trois fois supérieures à celles des fils d'ouvriers alors qu'elles sont environ 7 fois plus grandes lorsque seul l'effet du père professeur est pris en compte.

Il semble donc tout à fait intéressant de prendre en compte le statut professionnel de la mère et la variable "couple de parents", puisqu'on voit apparaître ici de nouvelles informations permettant de comparer les enfants d'enseignants aux autres selon le sexe. La structure des chances relatives des filles et des garçons permet notamment d'identifier les statuts parentaux pour lesquels les écarts restent importants et ainsi de mieux connaître l'inégalité des sexes lors de l'accès au statut de cadre, qui nous semble exemplaire en la matière.

Examinons l'ensemble des parents : ce qui frappe c'est l'avantage des filles qu'il s'agisse du père ou de la mère. C'est peut-être le signe d'une éducation *féministe* de la part de la plupart des mères et des pères qui paraissent ainsi porter en avant la conquête de l'égalité, surtout si l'on songe au contexte social encore assez peu ouvert au modèle du cadre féminin.

Ce mouvement est sensible chez la plupart des pères tout d'abord, qui donnent aux filles des chances relatives supérieures à celles des garçons, sauf dans le cas des professeurs et des employés. Certes, il faut nuancer cette affirmation en rappelant que la référence aux pères ouvriers, comme on l'a remarqué, fait porter la comparaison sur une situation très défavorable aux filles. Ainsi, pour les filles de patrons, avoir 4 fois plus de chances de devenir cadre que les filles d'ouvriers représente une progression de 1,5 % à 6,5 %, alors que, pour les garçons, avoir 3 fois plus de chances de devenir cadre que les fils d'ouvriers les fait passer de 3,7 % à 11,6 % : même atténuées, les inégalités sexuées restent encore fortes. Le cas des filles d'agriculteurs est encore plus probant : elles ont 2 fois plus de chances de devenir cadre que les filles d'ouvriers (taux d'accès : 3 % contre 1,5 %), alors que pour les garçons, ces chances ne sont pas significativement différentes de celles des fils d'ouvriers avec un taux d'accès de 4,9 %, qui reste néanmoins supérieur à celui des filles. La réduction des écarts n'est donc pas à confondre avec une abolition

⁶ O. Galland, D. Rouault, Devenir cadre dès trente ans : une approche longitudinale de la mobilité sociale, *Économie et statistique*, N° 316-317, 1998-6/7.

des écarts.

Chez les mères également, sauf dans le cas où la mère est agricultrice, on observe des chances équivalentes ou un avantage aux filles. Relativement aux enfants d'ouvrières, avec une mère inactive ou employée, les filles comme les garçons ont 2 fois plus de chances de devenir cadres. Les filles dont la mère occupe une profession intermédiaire ont 3 fois plus de chances de devenir cadres que les filles d'ouvrières, alors que, dans le cas des garçons, ces chances relatives ne sont pas significativement différentes de celles des fils d'ouvriers. Cela semble particulièrement vrai pour les mères professeurs ou cadres qui creusent plus que les autres les écarts en faveur des filles. Enfin, l'avantage d'avoir une mère enseignante joue d'autant plus qu'il s'agit d'une mère institutrice et de sa fille, puisque, dans ce dernier cas, les chances dépassent celles de la fille dont la mère est elle-même cadre : les filles ont 3 fois plus de chances de devenir cadres avec une mère cadre, mais ces chances sont multipliées par 4 avec une mère professeur et par plus de 4 avec une mère institutrice. Ainsi, on compte 17 % de cadres parmi les filles dont la mère est professeur, 16 % parmi celles dont la mère est institutrice contre 15 % lorsque la mère est cadre. Comme on a pu le voir, les pères aussi augmentent relativement plus les chances des filles que des garçons, à l'exception des pères professeurs et des pères employés avec lesquels les garçons conservent un avantage absolu. L'enjeu féminin est donc largement partagé par les pères et les mères. On peut même affirmer qu'il traverse la plupart des catégories sociales.

On est alors conduit à se demander comment ces deux effets en faveur des filles se conjuguent dans la plupart des couples de parents, mais aussi comment se marient deux effets lorsqu'ils sont de sens contraire. Revenons à l'exemple des parents enseignants : le rôle de la mère enseignante en faveur des filles comme celui du père professeur en faveur des garçons convergent-ils vers l'hypothèse de couples d'enseignants qui seraient plus équitables ?

On s'aperçoit que le couple d'instituteurs produit une telle surcompensation au bénéfice des filles que ces dernières ont non seulement plus de chances relatives de devenir cadres mais que, dans l'absolu, elles sont également plus représentées dans cette profession que les garçons, et ce dans une proportion même supérieure à celle observée pour les filles des couples de cadres. Avec deux parents instituteurs, les filles ont 32 fois plus de chances de devenir cadres et sont cadres pour 23 % d'entre elles, alors que seulement 17 % des garçons sont cadres avec des chances plus modestes relativement aux fils d'ouvriers (7 fois plus). Le cas de figure est saisissant puisque les filles ont un avantage absolu et non plus seulement un avantage relatif. La même tendance peut être observée chez les couples de professeurs. Compte tenu du fait que les pères professeurs, pris isolément, donnent plutôt l'avantage aux garçons et les mères l'avantage aux filles, on peut voir là une confirmation de l'influence maternelle qui, au sein d'un couple d'enseignants, produit cet effet en faveur des filles. Le couple homogame remplit en quelque sorte une fonction de réajustement tel qu'il produit une situation entièrement nouvelle.

Certes, il faut souligner que pour accéder au statut de cadre, la profession du père joue un rôle plus important que celui de la profession de la mère pour les filles comme pour les garçons. Pour ne citer qu'un exemple, relativement aux enfants d'ouvriers, les filles dont le père occupe une profession intermédiaire ont 4 fois plus de chances de devenir cadres, mais 3 fois plus lorsque c'est la mère qui occupe une profession intermédiaire. De ce point de vue, il peut paraître sociologiquement pertinent d'analyser, en priorité, le devenir social des enfants en fonction de la profession du père, du moins lorsqu'il s'agit de leur probabilité de devenir cadres.

Mais faut-il en conclure que le rôle de la mère est négligeable dans ce cas ? Si son effet propre apparaît légèrement plus faible que celui du père lorsqu'on l'étudie isolément, par contre l'influence de la profession de la mère se manifeste de façon très sensible au sein de certains couples homogames. En effet, dans l'ensemble, les filles sont moins souvent cadres que les garçons, mais inversement les filles de deux parents cadres, deux professeurs, deux instituteurs ou deux professions intermédiaires sont plus souvent cadres que les garçons. Autrement dit, le couple serait d'autant plus efficace contre l'inégalité traditionnelle d'accès au statut de cadre pour les filles qu'il est socialement favorisé (parents cadres), et qu'il incarne déjà dans la société une profession mixte ou une profession devenue, au fil du temps, très féminisée (parents enseignants, parents occupant une profession intermédiaire). En somme, lorsque l'on s'en tient à la seule profession du père, ou bien à la seule profession de la mère, les filles sont proportionnellement moins nombreuses à devenir cadres que les garçons, mais ce constat d'inertie sociale cache, en réalité, une dynamique *féministe*. Cette dynamique dont est porteur le couple et non chacun de ses membres pris isolément, laisse entrevoir tout ce qui travaille à changer l'ordre des choses, puisque ce changement est déjà réalisé par certains couples pour l'accès des filles au statut de cadre.

Devenir professeur

Regardons maintenant ce qui se passe pour les enfants devenus professeurs (Tableau 5). Contrairement aux enfants devenus cadres, l'effet propre des parents dépend ici du sexe de l'enfant : l'effet du père est systématiquement plus important pour les garçons que pour les filles, et inversement l'effet de la mère est systématiquement plus fort pour les filles que pour les garçons. Alors que, précédemment, on a pu observer un élan *féministe* de la part des deux parents, ici on rencontre un partage sexué des influences paternelle et maternelle. Si l'on s'en tient à l'exemple des parents enseignants, les fils de deux professeurs sont plus souvent professeurs que les filles (5,7 % de garçons contre 4,2 % de filles), alors que les filles ont 6 fois plus de chances de devenir professeur avec une mère professeur qu'avec une mère ouvrière, et que ces chances relatives ne sont pas significativement différentes de celles des fils d'ouvrières dans le cas des garçons. À l'inverse, les garçons ont 17 fois plus de chances de devenir professeur avec un père professeur qu'avec un père ouvrier, quand ces chances relatives sont de l'ordre de 6 pour les filles. Il y a des différences importantes avec un seul des deux parents professeur : avec un père professeur, on compte 7,5 % de professeurs chez les filles contre 9,9 % chez les garçons, et avec une mère professeur, on compte 8 % de professeurs chez les filles contre 4,8 % chez les garçons. Dans le couple de professeurs, l'effet du père en faveur des garçons est donc très important et, associé à l'effet de la mère en faveur des filles, permet aux enfants des deux sexes une égalisation des chances de devenir professeurs à leur tour : les filles et les garçons ont respectivement 9 et 8 fois plus de chances que les enfants d'ouvriers.

Par ailleurs, l'effet du couple ne renforce pas uniformément l'autoreproduction de cette catégorie professionnelle, selon que les enfants sont des filles ou des garçons. En effet, si cela est vrai pour les garçons, en revanche seulement 4,2 % des filles de professeurs deviennent professeurs à leur tour, loin derrière les filles d'instituteurs (11,9 %), les filles de cadres (8,3 %) et même les filles dont les deux parents exercent une profession intermédiaire (4,6 %).

Devenir instituteur

Pour les enfants, les chances de devenir instituteurs sont, comme pour celles de devenir professeurs, très marquées par un effet sexué des parents ; ces chances sont d'autant plus fortes que l'on est un garçon et qu'il s'agit de l'effet maternel, ou bien que l'on est une fille et qu'il s'agit de l'effet paternel, hormis le cas des enfants dont le père est professeur. Notons d'ailleurs que, pour les filles, l'effet maternel n'est significatif pour aucune des mères. (Tableau 6).

Les filles deviennent plus souvent institutrices que les garçons, sauf dans le cas des pères professeurs, des mères cadres ou patrons, ou des deux parents cadres ou patrons.

La reproduction de la profession par les enfants d'instituteur ou d'institutrice est très élevée : avec un père instituteur ce sont 7 % des garçons et 12,4 % des filles qui embrassent la profession à leur tour, avec une mère institutrice ce sont 8,4 % des filles et 3,6 % des garçons. Mais c'est sans doute le couple de parents qui explique le mieux ces destins : 19 % des filles de deux instituteurs sont elles mêmes institutrices, proportion qui atteint ici un maximum. Ce sont aussi 9,3 % des garçons qui deviennent à leur tour instituteurs, venant également en tête de tous les autres. Ceci avec des chances relatives 14 fois plus élevées que pour les enfants d'ouvriers dans le cas des filles, et 16 fois dans le cas des garçons. Ici, l'effet d'une mère institutrice favorable aux garçons se conjugue à l'effet d'un père instituteur favorable aux filles de façon à produire dans le couple une égalisation entre les sexes en termes de chances relatives. En effet, la profession d'instituteur possède un prestige social très moyen, elle est très féminisée et l'on compare des chances relativement à celles des filles d'ouvriers presque deux fois plus représentées que les garçons dans cette catégorie.

Cet effet régulateur du couple se produit aussi lorsque les deux parents exercent une profession intermédiaire : il y a peu de différences entre les enfants (4,1 % des filles sont institutrices contre 3,2 % des garçons), alors que l'effet propre du père seul augmentait les chances des filles, et que l'effet propre de la mère seule augmentait celles des garçons.

Devenir étudiant

Concernant le statut d'étudiant, on peut observer que le couple d'enseignants, et plus particulièrement le couple de professeurs, marque une fois de plus sa différence (Tableau 7). En effet, alors que l'*élan* des filles ⁽⁷⁾ est un phénomène assez général, les professeurs, à contre-courant de cette tendance, donnent un sérieux avantage aux garçons pour les études : 71,4 % d'entre eux poursuivent des études, devançant ainsi de très loin les filles (54,2 %). Pour ces garçons, leurs chances sont 35 fois supérieures à celles des fils de couples d'ouvriers, alors que, dans le cas des filles, ces chances sont dix fois supérieures. Il faut cependant remarquer que les couples de professeurs, s'ils sont particulièrement en pointe de ce mouvement, ne sont pas pour autant les seuls à favoriser les études de leurs garçons, puisque l'on compte 44,6 % d'étudiants contre 40,6 % d'étudiantes chez les couples de cadres, et 26,7 % d'étudiants contre 19 % d'étudiantes dans les couples d'instituteurs.

⁷ Nous reprenons ici l'image utilisée par Baudelot et Establet dans leur ouvrage *Allez les filles*, Paris, Seuil, 1993.

Sur le plan de la scolarité, l'influence de la mère est nettement plus marquée que celle du père pour les catégories favorisées, donnant, lorsqu'elle est professeur, jusqu'à 6 fois plus de chances aux filles et 7 fois plus de chances aux garçons relativement aux enfants d'ouvrières. Pour sa part, un père professeur n'augmente l'avantage par rapport aux enfants d'ouvriers que d'environ deux fois pour les filles et trois fois pour les garçons. Mais pour le père comme pour la mère, le bénéfice va d'abord en direction des garçons. L'influence décisive du couple de professeurs se manifeste donc par un avantage aux garçons considérablement démultiplié. Cette observation vaut également pour les catégories favorisées (cadres) et, dans une moindre mesure pour les instituteurs.

Par contre, lorsque les parents occupent une profession intermédiaire, ce sont les filles qui suivent plus que les garçons une scolarité (34,4 % contre 29 %). Ceci reste d'ailleurs vrai si l'on ne tient compte que du père ou de la mère pris isolément. Ainsi, devenir étudiant est une affaire féminine plus que masculine lorsque l'on est issu de parents ouvriers, agriculteurs ou exerçant une profession intermédiaire.

Enfin, on notera que si, pour les autres statuts considérés, la nationalité des enfants n'était pas apparue comme un facteur significatif de différences entre les sexes, il en va autrement s'agissant de la poursuite d'études par les enfants. L'effet propre de la nationalité joue particulièrement pour les garçons originaires du Maghreb, plus souvent étudiants que les filles (15,5 % contre 8,8 %). Les différences sont également marquées entre les garçons et les filles originaires d'autres pays d'Afrique (19,2 % d'étudiants contre 16,4 % d'étudiantes). Or, si jusqu'ici nous avons restreint la question de l'acquisition des dispositions sexuellement différenciées dans la famille au seul rôle joué par la position professionnelle des parents, on en voit aussi apparaître la limite. Ainsi, à catégories professionnelles identiques, les modèles éducatifs parentaux transmettent aux enfants des deux sexes un partage culturel des rôles sociaux probablement lié à l'histoire de leur immigration.

Les couples "pédagogiques" et l'égalité des chances

L'ensemble de ces résultats permettent de mettre en évidence ce que l'on peut attribuer en propre à la mère, au père et au couple. On observe parfois un partage sexué des rôles paternels et maternels, tantôt en direction de l'enfant de même sexe (parents professeurs envers leurs enfants devenus à leur tour professeurs), tantôt en direction de l'enfant de sexe opposé (parents instituteurs envers leurs enfants devenus professeurs ou instituteurs). Parfois encore, on observe que les filles devenues cadres bénéficient à la fois de l'effet propre de la mère et de celui du père, et on relève une situation identique pour certains garçons étudiants. Comme on peut s'en rendre compte, cette diversité de résultats nous éloigne assez nettement de l'imagerie classique du père omnipotent, puisque le devenir social des enfants doit aussi beaucoup à la mère.

C'est donc le couple qui nous informe le mieux sur les écarts des chances entre les filles et les garçons. Dans certains cas (par exemple, les couples de professeurs pour leurs enfants étudiants), les deux effets conjugués du père et de la mère accroissent les écarts de chances, phénomène qui se manifeste, quoique à un degré moindre, chez la plupart des couples dont le statut social est élevé. Dans d'autres cas encore, les effets du père et de la mère se conjuguent

pour équilibrer finalement les chances des filles et des garçons, comme on l'observe pour les instituteurs issus de couples d'instituteurs. Les différences observées entre les sexes peuvent être comprises comme étant le résultat, au moins en partie, des rôles éducatifs remplis par les deux parents auprès des enfants. De ce point de vue en effet, on peut faire l'hypothèse que ces rôles sexués sont peut-être moins marqués du fait de l'égalité de statut dans les couples homogames, de la forte féminisation d'une profession, ou encore du statut privilégié dont bénéficie le groupe considéré. Ainsi, parmi les couples homogames, les couples favorisés semblent produire parfois un anti-modèle que l'on peut interpréter comme porteur d'égalisation entre les sexes.

Devant les études comme devant la profession de cadres, les enfants de couples homogames et favorisés bénéficient de chances allant à contre-courant des destinées ordinaires des filles et des garçons. Ces couples se distinguent alors en donnant plus de chances relatives tantôt aux filles, tantôt aux garçons, et s'opposent à la fois aux modèles sexués les plus traditionnels comme aux plus contemporains. Le couple de parents enseignants en est certainement un des exemples les plus frappants. L'atypie de ce couple se manifeste principalement lors de l'accès de leurs enfants aux statuts d'étudiant ou de cadre. On observe en effet dans les "ménages pédagogiques" une sorte d'inégalité à rebours de traitement entre les filles et les garçons quant aux chances de devenir cadre, mais aussi un avantage donné aux garçons sur le plan des études, sans doute en leur permettant de les poursuivre encore plus longtemps que les filles. On peut alors en tirer deux conclusions assez différentes. En premier lieu, si l'on s'en tient à une définition stricte de l'égalité des chances comme étant la suppression de tout avantage ou désavantage pour quelque groupe que ce soit, on observera que le couple d'enseignants est, en ce domaine, un peu moins égalitaire que le couple de cadres. Mais par ailleurs, on remarquera qu'il est aussi le plus novateur puisqu'il renverse sur tous les plans, y compris en matière de scolarité, le modèle social dominant qui s'impose aux filles comme aux garçons. La conquête de l'égalité des sexes semble, en tous cas, être l'apanage des couples favorisés, alors que les couples plus populaires reproduisent le schéma traditionnel des différences entre filles et garçons, de façon d'autant plus marquée qu'on se rapproche des statuts convoités.

Pour répondre au problème de la distance des enseignants à leurs élèves, que nous avons évoqué au début de ce texte, nous disposons maintenant de deux séries d'informations : d'une part, les enseignants sont les représentants des catégories sociales parmi les plus favorisées, et d'autre part ils sont, avec les cadres, les meilleurs promoteurs de l'égalité entre les sexes au sein de leur famille. Si l'effet du maître sur ses élèves est de même nature que l'effet des parents sur leurs enfants, on peut alors supposer que les enseignants sont socialement armés pour remplir leur mission d'égalisation des chances entre les filles et les garçons, mais toujours aussi éloignés des classes populaires et donc peu aptes à combattre les inégalités de réussite selon l'origine sociale. Ceci explique peut-être en partie la meilleure réussite de l'ensemble des filles et l'échec touchant particulièrement les garçons d'origine populaire constatés dans les travaux les plus récents. On peut lire, par exemple, à ce sujet que : *"la "distance" entre les titres scolaires des filles très favorisées (père cadre supérieur ou enseignant) et ceux des garçons très défavorisés (père ouvrier non qualifié ou agricole), s'est accrue de la génération 1908-12 à la génération 1968-72 : la valeur de l'indice de dissimilarité (demi-somme des valeurs absolues des différences de*

pourcentages) augmente en effet de 40,9 % à 63,3 %" (8).

Certes, l'évocation de cet effet des maîtres sur les générations d'élèves dont ils ont la charge n'est ici que pure spéculation car rien, dans les données utilisées, ne nous permet de mesurer cet effet, ni à court ni à long terme (9). Tout le monde s'accorde cependant sur l'idée que cet effet doit exister, ce qui revient d'ailleurs à dire que l'école, vraisemblablement, sert à quelque chose. Et, dans ce cas, on voit alors que les modèles éducatifs véhiculés par l'enseignant ne sont pas une simple "affaire de famille", c'est-à-dire une pure question de vie privée ou de convenance personnelle, mais un enjeu collectif qui présente quelque importance sociale.

⁸ Thélot C., Vallet L.-A., La réduction des inégalités sociales devant l'école depuis le début du siècle, *Économie et Statistique*, n° 334, 2000-4, pp. 3-32.

⁹ Citons par exemple l'une des rares recherches qui se sont préoccupées de mesurer l'effet de l'enseignant sur le futur statut d'adulte des élèves, en observant, 30 ans après, le devenir social des élèves d'une même école primaire selon le maître qui enseignait au premier niveau. Et cet effet apparaît considérable. Cf. Pedersen E., Faucher T. A., Eaton W., "A New Perspective on the Effects of First-Grade Teachers on Children's Subsequent Adult Status", *Harvard Educational Review*, 46, 1, fév. 1978, 1-31.

Éléments bibliographiques

- Baudelot C., Establet R. (1993)**, *Allez les filles !*, Paris : Seuil, 249 p.
- Berger I. (1979)**, *Les instituteurs d'une génération à l'autre*, Paris, PUF, 198 p.
- Blossfeld H. P., Drobic S., Rohwer G. (1998)**, “ Les trajectoires professionnelles des couples mariés en Allemagne ”, *Revue Française de Sociologie*. XXXIX-2.
- Bourdieu P. (1998)**, *La domination masculine*, Coll. Liber, Paris : Seuil.
- Chapoulié J.-M. (1987)**, *Les professeurs de l'enseignement secondaire : un métier de classe moyenne*, Paris : Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 408 p.
- de Singly, F. et Poissenot, C. (1996)**, “ Les enseignants en couple ”, *Éducation et Formations*, n° 46, juillet, pp. 93-108.
- Duru-Bellat M. (1990)**, *L'école des filles. Quelle formation pour quels rôles sociaux*, Paris : l'Harmattan.
- Euriat M., Thélot C. (1995)**, “ Le recrutement social de l'élite scolaire en France, Évolution des inégalités de 1950 à 1990 ”, *Revue française de Sociologie*, vol. XXXVI, pp. 403-438.
- Ferrand M., Imbert, F., Marry C. (1997)**, *L'excellence scolaire : une affaire de famille ?*, C.S.U.- LASMAS-IRESKO-CNRS, 222 p.
- Galland O., Rouault D. (1998)**, “ Devenir cadre dès trente ans : une approche longitudinale de la mobilité sociale ”, *Économie et statistique*, N° 316-317, 6/7.
- Hirschhorn M. (1993)**, *L'ère des enseignants*, Paris : PUF.
- Léger A. (1983)**, *Enseignants du secondaire*, préface de V. Isambert-Jamati, Paris : PUF, 256 p. (Coll. "L'Éducateur", n° 88).
- Léger A. (1985)**, “ Etre social et positions socio-politiques des professeurs ”, in : *Classes et catégories sociales : aspects de la recherche*, Roubaix : Edires, pp. 199-206
- Pedersen E., Faucher T. A., Eaton W. (1978)**, “ A New Perspective on the Effects of First-Grade Teachers on Children's Subsequent Adult Status ”, *Harvard Educational Review*, 46, 1, fév., 1-31.
- Thélot C. (1994)**, “ L'origine sociale des enseignants ”, Paris : DEP, *Éducation et Formations*, n° 37, mars, pp. 19-21.
- Thélot C., Vallet L.-A. (2000)**, “ La réduction des inégalités sociales devant l'école depuis le début du siècle ”, *Économie et Statistique*, n° 334, 4, pp. 3-32.
- Vallet L.-A. (1991)**, “ La mobilité sociale des femmes en France. La participation des femmes aux processus de mobilité sociale intergénérationnelle ”, Thèse de doctorat, Université de Paris-Sorbonne, Paris IV.
- Vallet L.-A., Degenne A. (2000)**, “ L'origine sociale des enseignants par sexe et niveau d'enseignement, Évolution entre 1964 et 1997 ”, *Éducation et Formations*, n° 56, avril-juin, pp. 33-40.

Annexe méthodologique

Encadré 3 : Les régressions logistiques (tableaux 4 à 7)

— Le rapport des chances relatives ou *odds ratio* est la statistique qui se présente comme un rapport de deux rapports, et qui vaudrait 1 dans le cas d'une parfaite égalité des chances sociales, c'est-à-dire de l'indépendance statistique entre origine et position.

— Ce rapport implique que toutes les catégories vont être comparées à un groupe qui sert de référence, le choix de ce groupe n'ayant d'ailleurs aucune incidence sur les résultats d'ensemble de l'analyse, c'est-à-dire sur les positions respectives des différents groupes les uns par rapport aux autres. Dans le cas présent, nous avons choisi les ouvriers comme catégorie de référence car son effectif est, de très loin, majoritaire chez les pères (8055 personnes dans l'échantillon total, contre 2965 pour la catégorie des employés, qui arrive en seconde position).

— Cette méthode permet un raisonnement statistique que l'on désigne, selon la formule consacrée, par l'expression "toutes choses égales par ailleurs", ce qui signifie que l'on étudie l'effet propre d'une variable indépendamment de l'effet des autres variables introduites dans le modèle.

— S'il y a toujours quelque abus de terme à parler de "toutes choses égales" puisque le nombre des variables prises en compte est nécessairement limité, notons que, dans les tableaux présentés ici, cet abus est encore plus grand qu'ailleurs puisque l'analyse porte, dans le cas des étudiants, sur trois variables seulement (profession du père, de la mère et nationalité) et uniquement sur les deux premières variables pour les autres tableaux. Nous contrôlons donc seulement l'effet propre du statut de la mère à statut du père identique (et à nationalité identique pour les étudiants). Il faut préciser que nous avons essayé d'introduire plusieurs autres variables dans l'analyse, mais que faute de significativité statistique nous n'avons pas jugé utile de les maintenir dans le modèle. Seul le diplôme des parents apparaît comme très significatif, mais il fera ultérieurement l'objet d'analyses complémentaires.

— Bien qu'il n'y ait pas de limite inférieure à respecter, il conviendra d'être prudent quant à l'interprétation des coefficients lorsqu'ils sont calculés sur des effectifs réduits (moins de 20). Nous n'utiliserons dans l'analyse que les résultats dont le χ^2 est significatif.

Tableau 4.— Chances relatives de devenir cadre

Selon la profession du père et de la mère	Femmes					Hommes				
	Effectif total	Effectif cadres	%	khi deux	Régression logistique : odds ratio	Effectif total	Effectif cadres	%	khi deux	Régression logistique : odds ratio
C.S. du père										
agriculteur	953	29	3,0	6,88	2,21 ***	923	45	4,9	0,48	1,19
patron	1150	75	6,5	53,63	3,99 ****	1092	127	11,6	75,88	3,31 ****
cadre	921	138	15,0	161,94	8,77 ****	804	196	24,4	264,05	7,97 ****
professeur	102	14	13,7	30,62	6,55 ****	129	29	22,5	57,05	6,71 ****
institutrice	210	30	14,3	56,57	6,91 ****	198	43	21,7	68,81	5,64 ****
prof. intermédiaire	1191	81	6,8	67,20	4,35 ****	1061	145	13,7	123,08	4,17 ****
employé	1544	47	3,0	12,05	2,00 ****	1328	108	8,1	38,37	2,31 ****
ouvrier	4067	59	1,5	réf.	1,00	3665	135	3,7	réf.	1,00
C.S. de la mère										
agricultrice	705	19	2,7	1,31	1,57	742	38	5,1	4,13	1,80 **
patron	591	39	6,6	9,57	2,40 ***	555	61	11,0	5,80	1,63 **
cadre	185	27	14,6	16,06	3,46 ****	153	24	15,7	1,60	1,41
professeur	75	13	17,3	12,06	3,90 ****	82	15	18,3	1,35	1,48
institutrice	356	56	15,7	28,40	4,27 ****	309	79	25,6	27,26	2,90 ****
prof. intermédiaire	639	55	8,6	13,87	2,65 ****	614	68	11,1	1,83	1,30
employée	3462	129	3,7	6,31	1,79 ***	3053	263	8,6	8,66	1,57 ***
inactive	2598	112	4,3	12,37	2,28 ****	2260	222	9,8	24,17	2,14 ****
ouvrière	1527	23	1,5	réf.	1,00	1432	58	4,1	réf.	1,00
Nombre d'observations	10138	473	4,7			9200	828	9,0		
Constante (Intercept)	-4,815					-3,7383				
paramètres -2 LOG L	3823.023 ; 3432.767 ; $\chi^2=390.257$ 15 DL (p=0.0001)					5566.696 ; 5087.658 ; $\chi^2=479.038$ 15 DL (p=0.0001)				

Selon le type de couple parental	Femmes					Hommes				
	Effectif total	Effectif cadres	%	khi deux	Régression logistique : odds ratio	Effectif total	Effectif cadres	%	khi deux	Régression logistique : odds ratio
couples parentaux										
deux employés	810	22	2,7	7,88	3,06 ***	710	50	7,0	15,15	2,59 ****
deux cadres	96	18	18,8	57,84	25,31 ****	74	11	14,9	22,00	5,96 ****
deux prof. interméd.	195	18	9,2	33,56	11,15 ****	186	11	5,9	4,33	2,15 **
deux professeurs	24	3	12,5	15,35	15,67 ****	35	3	8,6	3,36	3,20 *
deux instituteurs	84	19	22,6	66,75	32,06 ****	75	13	17,3	29,54	7,16 ****
deux patrons	359	26	7,2	30,02	8,56 ****	334	44	13,2	42,09	5,18 ****
deux agriculteurs	618	18	2,9	8,37	3,29 ***	645	32	5,0	4,71	1,78 **
couples hétérogames	6956	340	4,9	25,95	5,64 ****	6192	637	10,3	46,73	3,92 ****
deux ouvriers	996	9	0,9	réf.	1,00	949	27	2,8	réf.	1,00
Nombre d'observations	10138	473	4,7			9200	828	9,0		
Constante (Intercept)	-4,697					-3,5307				
paramètres -2 LOG L	3823.023 ; 3690.292 ; $\chi^2=132.732$ 8 DL (p=0.0001)					5566.696 ; 5460.964 ; $\chi^2=105.732$ 8 DL (p=0.0001)				

**** coefficient significatif au seuil de 0,001

*** coefficient significatif au seuil de 0,01

** coefficient significatif au seuil de 0,05

* coefficient significatif au seuil de 0,1

Champ : ensemble de la population de l'enquête "Jeunes et carrières". La catégorie des cadres n'inclut pas les professeurs, celle des professions intermédiaires n'inclut pas les instituteurs.

Tableau 5.— Chances relatives de devenir professeur

Selon la profession du père et de la mère	Femmes					Hommes				
	Effectif total	Effectif professeurs	%	khi deux	Régression logistique : odds ratio	Effectif total	Effectif professeurs	%	khi deux	Régression logistique : odds ratio
C.S. du père										
agriculteur	953	10	1,0	0,00	0,99	923	9	1,0	1,03	1,69
patron	1150	21	1,8	4,62	1,96 **	1092	21	1,9	10,39	2,76 ****
cadre	921	45	4,9	30,33	4,30 ****	804	33	4,1	43,47	6,34 ****
professeur	102	8	7,8	14,27	5,58 ****	129	13	10,1	48,51	16,53 ****
institutrice	210	21	10,0	35,63	7,40 ****	198	17	8,6	48,05	11,76 ****
prof. intermédiaire	1191	30	2,5	13,94	2,79 ****	1061	25	2,4	19,66	3,62 ****
employé	1544	24	1,6	5,90	1,99 ***	1328	11	0,8	0,47	1,29
ouvrier	4067	28	0,7	réf.	1,00	3665	26	0,7	réf.	1,00
C.S. de la mère										
agricultrice	705	9	1,3	4,41	3,96 **	742	6	0,8	0,36	0,68
patron	591	14	2,4	7,49	3,81 ***	555	11	2,0	0,00	1,03
cadre	185	13	7,0	15,16	6,89 ****	153	2	1,3	2,01	0,34
professeur	75	6	8,0	9,51	6,46 ****	82	4	4,9	0,31	0,71
institutrice	356	30	8,4	19,92	7,47 ****	309	21	6,8	1,13	1,50
prof. intermédiaire	639	26	4,1	12,92	4,87 ****	614	16	2,6	0,01	0,97
employée	3462	49	1,4	4,52	2,39 **	3053	35	1,1	1,15	0,72
inactive	2598	33	1,3	4,39	2,41 **	2260	44	1,9	1,03	1,36
ouvrière	1527	7	0,5	réf.	1,00	1432	16	1,1	réf.	1,00
Nombre d'observations	10138	187	1,8			9200	155	1,7		
Constante (Intercept)	-5.7754					-4.9533				
paramètres -2 LOG L	1863.888; 1696.341; $\chi^2=167.547$ 15 DL (p=0.0001)					1573.269; 1443.053; $\chi^2=130.216$ 15 DL (p=0.0001)				

Selon le type de couple parental	Effectif total	Effectif professeurs	%	khi deux	Régression logistique : odds ratio	Effectif total	Effectif professeurs	%	khi deux	Régression logistique : odds ratio
couples parentaux										
deux employés	810	16	2,0	7,24	3,99 ***	710	3	0,4	0,66	0,57
deux cadres	96	8	8,3	24,78	18,02 ****	74	2	2,7	2,64	3,74 *
deux prof. interméd.	195	9	4,6	16,10	9,59 ****	186	6	3,2	7,13	4,49 ***
deux professeurs	24	1	4,2	3,73	8,62 **	35	2	5,7	6,53	8,16 ***
deux instituteurs	84	10	11,9	34,37	26,78 ****	75	5	6,7	14,30	9,61 ***
deux patrons	359	8	2,2	6,91	4,52 ***	334	5	1,5	1,48	2,05
deux agriculteurs	618	8	1,3	2,79	2,6 *	645	5	0,8	0,01	1,05
couples hétérogames	6956	122	1,8	7,63	3,54 ***	6192	120	1,9	6,28	2,66 ***
deux ouvriers	996	5	0,5	réf.	1,00	949	7	0,7	réf.	1,00
Nombre d'observations	10138	187	1,8			9200	155	1,7		
Constante (Intercept)	-5.2893					-4.9021				
paramètres -2 LOG L	1863.888; 1808.388; $\chi^2=55.500$ 8 DL (p=0.0001)					1573,269; 1539,547 ; $\chi^2=33,722$ 8 DL (p=0.0001)				

**** coefficient significatif au seuil de 0,001

*** coefficient significatif au seuil de 0,01

** coefficient significatif au seuil de 0,05

* coefficient significatif au seuil de 0,1

Champ : ensemble de la population de l'enquête "Jeunes et carrières". La catégorie des cadres n'inclut pas les professeurs, celle des professions intermédiaires n'inclut pas les instituteurs.

Tableau 6.— Chances relatives de devenir instituteur

Selon la profession du père et de la mère	Femmes					Hommes				
	Effectif total	Effectif instituteurs	%	khi deux	Régression logistique : odds ratio	Effectif total	Effectif instituteurs	%	khi deux	Régression logistique : odds ratio
C.S. du père										
agriculteur	953	35	3,7	6,51	2,11 ***	923	5	0,5	1,19	0,51
patron	1150	38	3,3	10,49	2,01 ****	1092	26	2,4	0,35	1,18
cadre	921	44	4,8	23,44	2,73 ****	804	19	2,4	1,85	1,49
professeur	102	5	4,9	3,36	2,51 *	129	8	6,2	10,06	4,15 ****
instituteur	210	26	12,4	47,33	6,41 ****	198	14	7,1	21,62	5,10 ****
prof. intermédiaire	1191	47	3,9	16,76	2,22 ****	1061	23	2,2	2,16	1,48
employé	1544	60	3,9	19,13	2,19 ****	1328	21	1,6	0,30	1,16
ouvrier	4067	73	1,8	réf.	1,00	3665	45	1,2	réf.	1,00
C.S. de la mère										
agricultrice	705	25	3,5	0,06	0,92	742	4	0,5	0,37	1,58
patron	591	16	2,7	1,11	0,72	555	24	4,3	19,70	6,46 ****
cadre	185	5	2,7	1,45	0,55	153	6	3,9	6,63	4,22 ***
professeur	75	4	5,3	0,02	1,08	82	3	3,7	1,31	2,33
institutrice	356	30	8,4	2,02	1,48	309	11	3,6	3,66	2,58 **
prof. intermédiaire	639	25	3,9	0,10	0,92	614	16	2,6	6,78	3,10 ***
employée	3462	111	3,2	0,09	0,95	3053	52	1,7	5,87	2,43 ***
inactive	2598	70	2,7	0,61	0,86	2260	36	1,6	5,62	2,44 **
ouvrière	1527	42	2,8	réf.	1,00	1432	9	0,6	réf.	1,00
Nombre d'observations	10138	328	3,2			9200	161	1,8		
Constante (Intercept)	-3,925					-5,1552				
paramètres -2 LOG L	2896,029; 2811,822; $\chi^2=84,207$ 15 DL (p=0.0001)					1621,834; 1547,636; $\chi^2=74,199$ 15 DL (p=0.0001)				

Selon le type de couple parental	Femmes					Hommes				
	Effectif total	Effectif instituteurs	%	khi deux	Régression logistique : odds ratio	Effectif total	Effectif instituteurs	%	khi deux	Régression logistique : odds ratio
couples parentaux										
deux employés	810	24	3,0	3,68	1,87 **	710	9	1,3	1,76	2,02
deux cadres	96	1	1,0	0,18	0,65	74	1	1,4	0,50	2,15
deux prof. interméd.	195	8	4,1	4,79	2,62 **	186	6	3,2	8,07	5,24 ***
deux professeurs	24	1	4,2	0,87	2,66	35	1	2,9	1,96	4,62
deux instituteurs	84	16	19,0	50,58	14,41 ****	75	7	9,3	23,82	16,18 ****
deux patrons	359	9	2,5	1,16	1,58	334	14	4,2	15,34	6,88 ****
deux agriculteurs	618	23	3,7	6,84	2,37 ***	645	3	0,5	0,19	0,73
couples hétérogames	6956	230	3,3	8,04	2,09 ***	6192	114	1,8	6,62	2,95 ***
deux ouvriers	996	16	1,6	réf.	1,00	949	6	0,6	réf.	1,00
Nombre d'observations	10138	328	3,2			9200	161	1,8		
Constante (Intercept)	-4,115					-5,0573				
paramètres -2 LOG L	2896,029; 2849,349; $\chi^2=46,680$ 8 DL (p=0.0001)					1621,834; 1579,591; $\chi^2=42,244$ 8 DL (p=0.0001)				

**** coefficient significatif au seuil de 0,001

*** coefficient significatif au seuil de 0,01

** coefficient significatif au seuil de 0,05

* coefficient significatif au seuil de 0,1

Champ : ensemble de la population de l'enquête "Jeunes et carrières". La catégorie des cadres n'inclut pas les professeurs, celle des professions intermédiaires n'inclut pas les instituteurs.

Tableau 7.— Chances relatives de devenir étudiant

Selon la profession du père et de la mère et la nationalité	Femmes					Hommes				
	Effectif total	Effectif étudiants	%	khi deux	Régression logistique : odds ratio	Effectif total	Effectif étudiants	%	khi deux	Régression logistique : odds ratio
C.S. du père										
agriculteur	953	67	7,0	2,62	1,35	923	32	3,5	0,56	0,83
patron	1150	124	10,8	1,09	1,13	1092	115	10,5	5,80	1,36 **
cadre	921	234	25,4	51,40	2,14 ****	804	211	26,2	82,78	2,85 ****
professeur	102	37	36,3	12,44	2,33 ****	129	51	39,5	27,30	3,21 ****
institutrice	210	48	22,9	4,89	1,52 **	198	39	19,7	7,28	1,75 ***
prof. intermédiaire	1191	216	18,1	19,30	1,54 ****	1061	179	16,9	32,44	1,88 ****
employé	1544	186	12,0	1,23	1,12	1328	176	13,3	20,01	1,61 ****
ouvrier	4067	367	9,0	réf.	1,00	3665	258	7,0	réf.	1,00
C.S. de la mère										
agricultrice	705	38	5,4	10,87	0,45 ****	742	21	2,8	4,31	0,52 **
patron	591	57	9,6	0,30	0,91	555	51	9,2	0,03	1,03
cadre	185	61	33,0	32,59	2,95 ****	153	56	36,6	44,33	3,98 ****
professeur	75	40	53,3	46,70	6,09 ****	82	45	54,9	53,34	7,10 ****
institutrice	356	106	29,8	41,39	2,77 ****	309	83	26,9	32,01	2,76 ****
prof. intermédiaire	639	185	29,0	66,33	2,87 ****	614	164	26,7	60,87	3,06 ****
employée	3462	538	15,5	19,98	1,56 ****	3053	433	14,2	22,93	1,74 ****
inactive	2598	105	4,0	64,38	0,33 ****	2260	101	4,5	24,61	0,48 ****
ouvrière	1527	149	9,8	réf.	1,00	1432	107	7,5	réf.	1,00
Nationalité										
Maghreb	210	20	8,8	12,06	2,41 ****	181	28	15,5	27,94	3,38 ****
autres pays d'Afrique	54	9	16,4	2,61	1,91 *	44	9	19,2	7,43	3,03 ***
Portugal	113	6	5,2	0,66	0,71	102	1	1,8	2,89	0,18 *
autres étrangers	218	26	11,2	0,02	1,03	168	15	8,6	0,18	0,89
France	9543	1218	12,6	réf.	1,00	8705	1008	11,3	réf.	1,00
Nombre d'observations	10138	1 279	12,6			9200	1 061	11,5		
Constante (Intercept)	-2,339					-2,7274				
paramètres -2 LOG L	7684,996; 6984,437; $\chi^2=700,559$ 19 DL (p=0.0001)					6578,146; 5862,522; $\chi^2=715,624$ 19 DL (p=0.0001)				
Selon le type de couple parental										
couples parentaux										
deux employés	810	132	16,3	13,29	1,67 ****	710	122	17,2	42,63	2,92 ****
deux cadres	96	39	40,6	58,07	5,87 ****	74	33	44,6	82,13	11,32 ****
deux prof. interméd.	195	67	34,4	67,37	4,49 ****	186	54	29,0	71,04	5,75 ****
deux professeurs	24	13	54,2	30,04	10,14 ****	35	25	71,4	80,72	35,12 ****
deux instituteurs	84	16	19,0	5,61	2,02 **	75	20	26,7	31,27	5,11 ****
deux patrons	359	30	8,4	1,28	0,78	334	30	9,0	2,00	1,39
deux agriculteurs	618	35	5,7	10,74	0,52 ****	645	16	2,5	13,03	0,36 ****
couples hétérogames	6956	843	12,1	2,33	1,18	6192	698	11,3	18,09	1,79 ****
deux ouvriers	996	104	10,4	réf.	1,00	949	63	6,6	réf.	1,00
Nombre d'observations	10138	1 279	12,6			9200	1061	11,5		
Constante (Intercept)	-2,149					-2,6436				
paramètres -2 LOG L	7684,996; 7495,245; $\chi^2=189,752$ 8 DL (p=0.0001)					6578,146; 6282,699; $\chi^2=295,447$ 8 DL (p=0.0001)				

**** coefficient significatif au seuil de 0,001

*** coefficient significatif au seuil de 0,01

** coefficient significatif au seuil de 0,05

* coefficient significatif au seuil de 0,1

Champ : ensemble de la population de l'enquête "Jeunes et carrières". La catégorie des cadres n'inclut pas les professeurs, celle des professions intermédiaires n'inclut pas les instituteurs.